

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 février 2020, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon  
Siège #3 - Alexandre Provençal  
Siège #4 - André Loubier  
Siège #6 - Richard Fauchon

Sont absents: Les conseillers Samuel Goudreau, et Christian Lamontagne

Siège #2 - Christian Lamontagne  
Siège #5 - Samuel Goudreau

Les membres présents forment le quorum. Madane Johanne Nadeau, Directrice générale adjointe, agit comme secrétaire.

#### **1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**24-02-2020**

#### **2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Séance du 7 février 2020

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance extraordinaire du 1er février 2020
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois
  - 4.2 - Tableau des tâches du Conseil
  - 4.3 - Contribution Transport Adapté l'Autonomie
  - 4.4 - Brochure MADA
  - 4.5 - Adhésion Passion FM
  - 4.6 - Fauteuils Programme Nouveaux Horizons
  - 4.7 - Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) 2020
  - 4.8 - Ventes pour taxes : suivi
  - 4.9 - Mandat à la Firme Tremblay Bois Mignault : Représentations procédures congédiement Philippe Côté
  - 4.10 - Délégation à la directrice générale adjointe : Loi sur l'Accès aux documents
  - 4.11 - Demande de budget discrétionnaire à la députée Stéphanie Lachance
  - 4.12 - Autorisation de signature et procédures pour et au nom de la Municipalité à la Directrice générale adjointe
- 5 - LÉGISLATION
  - 5.1 - Avis de motion et présentation du projet du règlement numéro 03-2020 "Règlement décrétant une dépense en immobilisations et un règlement d'emprunt de 600,000.00\$"
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
  - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
  - 7.1 - Rapport de l'inspecteur
  - 7.2 - Demande de prix budgétaires niveleuse : Travaux courants 2020
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - ASSAINISSEMENT

- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
  - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**
- 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
  - 12.1 - Entente partage ressource Technicienne en Loisirs avec Saint-Louis**
  - 12.2 - Activités relâche scolaire**
  - 12.3 - Camp de jour été 2020**
  - 12.4 - Cours de Yoga**
  - 12.5 - Demande subvention Programme Été Canada : Moniteurs Camp de jour**
  - 12.6 - Cotisation annuelle Réseau Biblio.**
  - 12.7 - Demande de subvention à l'organisme À petits pas...0-5 ans**
- 13 - CORRESPONDANCE**
  - 13.1 - Correspondances diverses**
- 14 - VARIA**
  - 14.1 - Démission du pompier volontaire Steeve Quirion**
  - 14.2 - Clés contrôlées gym**
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR:  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  
ADOPTÉE

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**25-02-2020**

#### **3.1 - Séance extraordinaire du 1er février 2020**

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1er février 2020 soit et est adopté. Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**26-02-2020**

#### **4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes et dépenses du mois.

Considérant qu'ils déclarent le tout est à leur entière satisfaction.

IL EST PROPOSÉ PAR: Alexandre Provençal

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 93 070.95\$ (quatre vingt treize mille soixante dix dollars et quatre vingt quinze cents), soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 05-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**27-02-2020**

#### **4.2 - Tableau des tâches du Conseil**

Considérant le tableau des tâches déposé à la table du Conseil municipal.

Considérant les discussions intervenues à la table du Conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

Résolu que le tableau des tâches du Conseil municipal soit accepté tel que déposé, en y ajoutant la tâche de gestion des ressources humaines au conseiller Maxime Vachon. Adoptée à l'unanimité des conseillers

**28-02-2020**

#### **4.3 - Contribution Transport Adapté l'Autonomie**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford contribue au Transport Autonomie Beauce-Etchemins, afin de fournir un moyen de transport aux personnes en perte d'autonomie et handicapées.

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford accepte d'hadérer au service de transport adapté pour l'année 2020.

Que la Municipalité accepte de payer la contribution fixée.

Que la Municipalité accepte la tarification payée par l'utilisateur.

Que la Municipalité reconnait Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

Que la dépense inhérente, soit un montant de 1494.49\$ (mille quatre cent quatre vingt quatorze dollars et quarante neuf cents), soit et est autorisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**29-02-2020**

#### **4.4 - Brochure MADA**

Le conseiller Maxime Vachon se retire des discussions .

Considérant que pour finaliser le projet MADA il y a lieu de procéder à l'impression d'une brochure que sera distribuée à la population.

Considérant que deux soumissions budgétaires ont été demandées auprès de deux firmes, soit Agence PIXI, et Imprimerie Appalaches Inc.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

Résolu que la soumission de Imprimerie Appalaches, au montant de 1954.00\$ (mille neuf cent cinquante quatre dollars), taxes en sus soit acceptée.

Que la dépense soit et est acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Le conseiller Maxime Vachon réintègre les discussions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**30-02-2020**

#### **4.5 - Adhésion Passion FM**

Considérant l'offre de renouvellement de carte de membre par Passion FM.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

Résolu que la Municipalité renouvelle sa carte de membre auprès de Passion FM, pour un montant de quarante dollars (40.00\$).

Que la dépense soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**31-02-2020**

#### **4.6 - Fauteuils Programme Nouveaux Horizons**

Considérant que la Municipalité a acquis des fauteuils pour la salle J.A. Nadeau par l'entremise d'une subvention du programme Nouveaux Horizons, au montant de 1613.00\$, taxes incluses.

Considérant que les fauteuils ont été livrés endommagés, et que la qualité ne correspond pas à du matériel qui servira dans une salle publique.

Considérant que le Maire et la Directrice générale adjointe sont allés négocier le changement des fauteuils chez le fournisseur Meubles Léon de Saint-Georges.

Considérant que de nouveaux fauteuils correspondant aux besoins de la Municipalité ont été négociés .

Considérant que les nouveaux fauteuils sont plus dispendieux que ceux achetés précédemment.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Que la Municipalité accepte de défrayer un montant supplémentaire de 1671.38\$ (mille six cent soixante et onze dollars et trente huit cents) afin de faire l'acquisition des quatre nouveaux fauteuils .

Qu'advenant le fait où la dépense excéderait le montant de la subvention versée par le programme Nouveaux Horizons, l'excédentaire du coût soit approprié à même le budget d'opération de la Municipalité.

Que le Maire, Hector Povençal, ainsi que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, soient et sont autorisés à effectuer les procédures nécessaires au dossier.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**32-02-2020**

#### **4.7 - Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) 2020**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire obtenir une subvention dans le cadre du projet PSPS de la MRC des Etchemins, pour diverses acquisitions et projets .

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Résolu que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford accepte de présenter les projets "Mise en valeur de la Municipalité et ajouts d'équipements extérieurs", "Équipements pour centre communautaire", et "Accès à l'eau pour le service des loisirs", pour un montant de 45,345.35\$, le tout tel que préalablement présenté au comité décisionnel de la MRC des Etchemins.

Que le tout servira à améliorer les milieux de vie pour l'exercice financier 2020-2021.

Que le financement du projet se fera de la façon suivante:

Que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford réserve un montant de 45,345.35\$ de son enveloppe budgétaire 2020-2021 de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour effectuer les travaux et acquisitions nécessaires à la réalisation des projets susmentionnés.

Que la Municipalité de Sainte-Rose-de Watford financera la part du milieu représentant 20% du coût total du projet.

Que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, soit et est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents en lien avec la demande.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**33-02-2020**

#### **4.8 - Ventes pour taxes : suivi**

Considérant qu'il y a lieu de nommer un représentant à la MRC des Etchemins advenant le fait où il y aurait vente pour non paiement des taxes (2017), en 2020.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, soit et est nommée pour représenter la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford lors de la vente pour non paiement des taxes, s'il y a lieu.

Que cette dernière soit et est autorisée à procéder au dossier, et à signer pour et au nom de la Municipalité, toute pièce justificative nécessaire au dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**34-02-2020**

#### **4.9 - Mandat à la Firme Tremblay Bois Mignault : Représentations procédures congédiement Philippe Côté**

Considérant que le Conseil a adopté la résolution numéro 22-02-2020 congédiant le Directeur général, Philippe Côté, avec effet en date du 20 janvier 2020.

Considérant que ce dernier a déposé une plainte à ce sujet auprès du Tribunal administratif du travail.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

Que la Municipalité mandate les avocats de l'étude Tremblay Bois pour l'assister et la représenter pour toute démarche requise suite au congédiement du Directeur général, Philippe côté, et, notamment, les procédures devant le Tribunal administratif du travail.

Que cette étude est également mandatée pour assister et représenter la Municipalité concernant toute demande d'accès à l'information relative à l'embauche, au travail et au congédiement du Directeur général, Philippe Côté.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **4.10 - Délégation à la directrice générale adjointe : Loi sur l'Accès aux documents**

Information.

**35-02-2020**

#### **4.11 - Demande de budget discrétionnaire à la députée Stéphanie Lachance**

Considérant que la Municipalité se propose de demander un montant à la députée Stéphanie Lachance, députée provinciale de Bellechasse, à titre de budget discrétionnaire pour la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

Considérant que la Municipalité doit faire divers travaux importants de voirie, et ce, avec des crédits budgétaires limités.

Considérant que les travaux projetés demanderont des investissements importants.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

Résolu qu'un montant de 30,000.00\$ soit demandé à la députée Stéphanie Lachance, à titre de budget discrétionnaire pour la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, pour l'exercice financier 2020.

Que les travaux qui seront effectués avec l'aide de la dite subvention discrétionnaire seront entre autres les suivants:

- Ponceau Rang 1 Est;
- Gravier Rang 6 sur une distance de 1 km;
- Travaux d'élargissement de l'intersection de la rue Carrier et Principale.

Que la Directrice générale adjointe , Johanne Nadeau, soit et est autorisée à effectuer les procédures nécessaires au dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**36-02-2020**

#### **4.12 - Autorisation de signature et procédures pour et au nom de la Municipalité à la Directrice générale adjointe**

Considérant que la Municipalité est privée de Directeur général.

Considérant qu'il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité afin de signer pour et au nom de la Municipalité toute pièce justificative nécessaire, et de faire le suivi des dossiers en cours.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

Résolu que la Directrice générale adjointe soit et est nommée afin de représenter la Municipalité, et à signer toute pièce justificative nécessaire pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford .

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **5 - LÉGISLATION**

**5.1 - Avis de motion et présentation du projet du règlement numéro 03-2020 "Règlement décrétant une dépense en immobilisations et un règlement d'emprunt de 600,000.00\$"**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, Maxime Vachon, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro **03-2020** :

**Règlement décrétant une dépense de 600,000.00\$, et un emprunt de 600,000.00\$, aux fins de procéder à des travaux de réfection de la toiture de la caserne incendie, des travaux de réfection de la toiture du bâtiment du bureau administratif, la réfection de la salle J.A. Nadeau, ainsi que l'extérieur du bâtiment abritant la salle J.A. Nadeau, la Caisse Populaire et le gym, la mise aux normes des installations en eau potable du bâtiment administratif municipal, la mise aux normes des installations en eau potable de la salle J.A. Nadeau, ainsi que la mise aux normes des installations en eau potable du réseau de la Station Sainte-Rose. »**

Demande de dispense de lecture du règlement est demandée.

**6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

**6.1 - Compte-rendu du directeur incendie**

Compte rendu du Directeur incendie, Richard Fauchon, relativement aux affaires courantes du Service des incendies.

**7 - VOIRIE TRANSPORT**

**7.1 - Rapport de l'inspecteur**

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

**37-02-2020**

**7.2 - Demande de prix budgétaires niveleuse : Travaux courants 2020**

Considérant que le Conseil municipal désire faire des demandes de prix budgétaires pour 2020 pour les travaux de niveleuse.

En conséquence,

Il est proposé par Maxime Vachon.

Résolu que des demandes de prix budgétaires (taux horaire) soient effectuées auprès des instances suivantes :

Excavations Lafontaine de Lac-Etchemin, Entreprise Laliberté de Saint-Camille, ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Louis de Gonzague.

Que la Directrice générale soit et est mandatée afin d'effectuer les procédures nécessaires au dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**8 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**9 - ASSAINISSEMENT**

**10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Monsieur le Maire Hector Provençal, donne un compte rendu des affaires courantes discutées à la table des Maires de la MRC des Etchemins.

## **11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

## **12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

**38-02-2020**

### **12.1 - Entente partage ressource Technicienne en Loisirs avec Saint-Louis**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford ne possède plus de ressource au Service des Loisirs.

Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose a approché la Municipalité de Saint-Louis afin de mettre en commun leur personne ressource en Loisirs, en la personne de Madame Monica Hébert.

Considérant que la Municipalité de Saint-Louis est disposée à mettre en commun les services de Madame Monica Hébert, pour les services de Loisirs.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Résolu que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford signe un protocole d'entente relatif aux Loisirs prévoyant la fourniture mutuelle de services, avec la Municipalité de Saint-Louis.

Que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, soit et est mandatée pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose, à signer la dite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**39-02-2020**

### **12.2 - Activités relâche scolaire**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire que soient organisées des activités lors de la période de relâche scolaire.

Considérant que la Municipalité organisera des activités en collaboration avec le Service des Loisirs de Saint-Louis de Gonzague.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Résolu que des activités soient organisées lors de la relâche scolaire, en collaboration avec la Municipalité de Saint-louis.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**40-02-2020**

### **12.3 - Camp de jour été 2020**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire qu'il ya ait un camp de jour pour les enfants à l'été 2020.

Considérant que le camp de jour sera organisé en collaboration avec le Services des Loisirs de Saint-Louis de Gonzague.

En conséquence,

Il est proposé par Alexandre Provençal

Résolu que la Municipalité organise un camp de jour à l'été 2020, en collaboration avec le Service des Loisirs de la Municipalité de Saint-Louis de Gonzague.

Que la Directrice générale adjointe soit et est autorisée à effectuer les procédures nécessaires au dossier.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**41-02-2020**

#### **12.4 - Cours de Yoga**

Considérant qu'il y a possibilité d'approcher une personne ressource afin de donner des cours de yoga pour les enfants.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil Municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Résolu que la Directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, approche la personne ressource pour négociation des services proposés. Que la Directrice générale adjointe revienne par la suite avec les détails au dossier devant le Conseil municipal, pour approbation, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**42-02-2020**

#### **12.5 - Demande subvention Programme Été Canada : Moniteurs Camp de jour**

Considérant qu'il y a possibilité d'aller chercher une subvention pour les salaires des moniteurs pour le camp de jour 2020.

Considérant que la Directrice générale de Saint-Louis de Gonzague, Madame Vicky Giguère, est disposée à faire une demande conjointe avec la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil,

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

Résolu que la Municipalité de Sainte-Rose de Watford mandate la Directrice générale Vicky Giguère, à faire une demande commune auprès du Programme Été Canada, afin d'obtenir une subvention pour les Municipalités de Saint-Louis de Gonzague et de Sainte-Rose-de-Watford.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**43-02-2020**

#### **12.6 - Cotisation annuelle Réseau Biblio.**

Considérant que la Municipalité fait partie du Réseau Biblio Provincial.

Considérant qu'il y a lieu d'acquitter les frais de cotisation annuels du Réseau Biblio dévolus à la Municipalité.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

Résolu que la Municipalité acquitte les frais inhérents à la cotisation au réseau Biblio., pour l'année financière 2020, soit un montant de 3760.14\$ (trois mille sept cent dollars et quatorze sous).

Que la dépense soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**44-02-2020**

### **12.7 - Demande de subvention à l'organisme À petits pas...0-5 ans**

Considérant qu'il est possible d'obtenir une subvention de l'organisme À petits pas...0-5 ans.

Considérant que la Municipalité ne possède pas de bac à sable et de coffre à jouets dans son parc municipal.

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

Résolu que la Municipalité fasse la demande d'une subvention auprès de l'organisme À petits pas...0-5 ans, afin d'obtenir une subvention pour les deux items ci-haut énumérés.

Qu'advenant la possibilité que le prix d'acquisition du matériel dépasse le montant de la subvention accordée, la Municipalité approprie le solde à même son budget d'opération.

Que la directrice générale adjointe, Johanne Nadeau, soit et est mandatée à effectuer les procédures nécessaires au dossier, et à signer pour et au nom de la Municipalité toute pièce justificative nécessaire.

Que la dépense inhérente soit et est autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **13 - CORRESPONDANCE**

#### **13.1 - Correspondances diverses**

La correspondance a été déposée à la table du Conseil municipal.

### **14 - VARIA**

**45-02-2020**

#### **14.1 - Démission du pompier volontaire Steeve Quirion**

Considérant la remise de la démission du pompier volontaire Steeve Quirion.

Suite aux discussions intervenues à la table du Conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

Résolu que le Conseil municipal accepte la démission du pompier volontaire Steeve Quirion.

Qu'une lettre de remerciements lui soit expédiée afin de le remercier des services rendus à la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **14.2 - Clés contrôlées gym**

La Directrice générale adjointe s'informe auprès du Conseil s'il veut faire effectuer les changements de serrure au gym, même si la soumission de Serrurerie Rancourt n'est pas encore entrée pour la soumission des autres bâtiments municipaux.

Le conseil préfère attendre le dépôt des deux soumissions.

#### **15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**46-02-2020**

#### **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

QUE la séance soit et est levée .

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Il est 19:40 heures.

---

Hector Provençal  
Maire  
adjointe

---

Johanne Nadeau  
Directrice générale

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Hector Provençal  
Maire